

Quelles solidarités pour une Union sociale européenne?, in: Ramona Coman, Louise Fromont, Anne Weyembergh (dir.), *Les solidarités européennes, Entre enjeux, tensions et reconfiguration*. Bruylant, 2019, pp. 415-429.

Abstract:

Au-delà de l'impératif de traduire la proclamation solennelle d'un « Socle européen de droits sociaux » (sommet de Göteborg, 2017) en mesures concrètes, le débat sur l'Europe sociale pâtit toujours de l'absence d'une analyse claire, partagée par tous les acteurs, sur le rôle que doit jouer l'UE dans le domaine social. Afin de surmonter les ambiguïtés de la notion d'Europe sociale, je défends l'idée d'une « Union sociale européenne ». Une union sociale n'est pas un Etat providence européen ; elle constitue un environnement qui facilite et soutient le développement des Etats providences nationaux. Une Union sociale respecte la diversité des Etats membres tout en prenant des initiatives supranationales et en définissant des orientations communes dans quelques domaines clés.

Une Union sociale européenne est devenue, aujourd'hui, une nécessité, pour des raisons que je résume brièvement dans cette contribution (qui sert aussi de postface) au volume sur « Les Solidarités européennes » (sous la direction de Coman, Fromont, Weyembergh). Une Union sociale européenne doit être basée sur une conception cohérente de la « solidarité européenne ». Nous devons aussi être en mesure d'expliquer comment une telle conception de la solidarité européenne, soutenant la perspective d'une Union sociale, s'inscrit dans l'histoire longue de l'UE et dans les aspirations qui ont motivé sa création.

Trefwoorden (Frans): solidarité européenne, Union européenne, Europe sociale, Union Sociale européenne